



Nom de famille de mon enfant

Par Spaco

Je suis né à l'étranger et l'officier d'état civil a inversé mon nom et prénom à la naissance =>

Exemple: [NOM] : Éric | [PRÉNOM] : DUPONT

J'attends un enfant et je souhaite que mon fils lui ait en NOM DE FAMILLE : "DUPONT" et non "Éric" ... Que faire au niveau de l'état civil lors de la déclaration de naissance???

Merci

Par Isadore

Bonjour,

Essayez de voir si cela peut passer en rectification d'erreur matérielle :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1177#>][url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1177#>]

Cela sera sans doute possible si vous portez en prénom le nom de famille de l'un de vos parents ou si vous avez un acte d'état-civil étranger correct.

Sinon il faudra procéder à un changement de nom par décret, et ce sera long :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656>][url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1656>]]

Par isernon

bonjour,

vous indiquez être né à l'étranger, s'agit-il du service d'état-civil français ou de l'état-civil du pays où vous êtes né.

salutations